

Comptes Annuels

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS TACOS QUATRE

15 rue Brauhauban
65000 TARBES

Siret 88325188600015



BRENGUES EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre de Montpellier
7 place de la Capelle

12100 / MILLAU

Tél. 0565615400

Fax. 0565613197

info@b-e.fr

www.b-e.fr

Sommaire

1. Etats de synthèse	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Bilan détaillé	6
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Compte de résultat détaillé	12
Annexe légale	15
<i>Règles et méthodes comptables</i>	16
<i>Notes sur le bilan</i>	18
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	24
2. Dossier fiscal	25

Etats de synthèse

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 000		1 000	1 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 279	21 111	7 168	14 107
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 500		10 500	10 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	39 779	21 111	18 668	25 607
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 376		7 376	4 135
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 420		8 420	24 868
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	32 164		32 164	49 260
Charges constatées d'avance (3)	270		270	320
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 230		48 230	78 583
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	88 009	21 111	66 897	104 190
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	33 050	19 707
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 657	13 343
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 493	34 150
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		18 635
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 628	25 011
Dettes fiscales et sociales	22 776	21 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		5 000
TOTAL DETTES	46 404	70 040
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	66 897	104 190
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	46 404	70 040
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
208000 - Autres immobilisat. incorporelles	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - Matériel industriel	28 278,89		28 278,89	26 222,48
281540 - Amortissements matériel outilla		21 111,36	-21 111,36	-12 115,76
	28 278,89	21 111,36	7 167,53	14 106,72
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	10 500,00		10 500,00	10 500,00
	10 500,00		10 500,00	10 500,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	39 778,89	21 111,36	18 667,53	25 606,72
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
310000 - Stocks matières premières	5 915,96		5 915,96	4 134,90
321000 - Stocks matières consommables	1 460,00		1 460,00	
	7 375,96		7 375,96	4 134,90
Créances				
Personnel				
421000 - Personnel - rémunérations dues	1,71		1,71	
425000 - Personnel - avances et acompte	500,00		500,00	
	501,71		501,71	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA déductible s/immobilisation	411,28		411,28	
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc	760,91		760,91	6 040,21
445662 - TVA déductible intracommunaut				611,41
445670 - Crédit de TVA à reporter	2 252,00		2 252,00	
445860 - TVA sur factures non parvenues	1 204,20		1 204,20	2 691,59
	4 628,39		4 628,39	9 343,21
Autres créances				
448700 - Etat - produits à recevoir				416,66
455170 - comptes courants Hicham Benh	538,86		538,86	
455178 - Compte courant Morad El Khadk	2 751,49		2 751,49	
467000 - Tacos Millau				15 107,66
	3 290,35		3 290,35	15 524,32
Divers				
Disponibilités				
512100 - Banque BPO	21 724,61		21 724,61	35 030,51
530000 - Caisse	200,00		200,00	200,00
580100 - REMISE CB STRIPE WEB	84,30		84,30	
580200 - REMISES ESPECES	348,00		348,00	847,60
580300 - REMISES CB	935,00		935,00	1 382,90
580400 - TICKETS RESTAURANT	1 156,10		1 156,10	3 539,39
580500 - DELIVEROO	517,74		517,74	792,10
580600 - UBER EATS	6 158,02		6 158,02	5 767,86
580700 - CHEQUES VACANCES	1 040,00		1 040,00	1 700,00
	32 163,77		32 163,77	49 260,36
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	269,68		269,68	320,31

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
	269,68		269,68	320,31
TOTAL ACTIF CIRCULANT COMPTES DE REGULARISATION	48 229,86		48 229,86	78 583,10
TOTAL ACTIF	88 008,75	21 111,36	66 897,39	104 189,82

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	100,00	100,00
	100,00	100,00
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	33 050,16	19 706,81
	33 050,16	19 706,81
Résultat de l'exercice	-13 657,12	13 343,35
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 493,04	34 150,16
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455170 - comptes courants Hicham Benhamed		9 423,92
455178 - Compte courant Morad El Khadkhoudi		9 211,28
		18 635,20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	16 402,70	8 861,18
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	7 225,21	16 149,58
	23 627,91	25 010,76
<i>Personnel</i>		
421000 - Personnel - rémunérations dues	10 683,06	6 132,38
425000 - Personnel - avances et acomptes		150,00
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	5 098,86	5 411,94
	15 781,92	11 694,32
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Sécurité sociale	3 455,00	2 655,00
437020 - Prevoyance	210,63	136,21
437030 - Retraite Malakoff Mederic	830,21	958,92
437080 - Paritarisme	14,42	16,28
438200 - Charges sociales s/congés à payer	777,87	541,72
	5 288,13	4 308,13
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices		379,00
		379,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445200 - TVA due intracommunautaire		611,41
445510 - TVA à décaisser		2 962,00
445800 - Régularisation de TVA	1 497,30	
	1 497,30	3 573,41
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448620 - Taxe apprentissage à payer	209,09	795,45
448630 - Formation continue à payer		643,39
	209,09	1 438,84
Dettes fiscales et sociales	22 776,44	21 393,70
Produits constatés d'avance		
487000 - Produits constatés d'avance		5 000,00
		5 000,00
TOTAL DETTES	46 404,35	70 039,66

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
TOTAL PASSIF	66 897,39	104 189,82

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	684 727	777 257
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	684 727	777 257
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		11 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	31 499	35 833
Autres produits	11	478
Total I	716 237	824 568
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	239 022	240 771
Variations de stock	-3 241	330
Autres achats et charges externes (a)	284 209	365 880
Impôts, taxes et versements assimilés	6 496	5 483
Salaires et traitements	134 610	128 023
Charges sociales	25 821	23 622
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 996	8 741
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	33 981	37 995
Total II	729 894	810 846
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-13 657	13 722
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-13 657	13 722

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		550
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		550
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		550
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		550
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		379
Total des produits (I+III+V+VII)	716 237	825 118
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	729 894	811 775
BENEFICE OU PERTE	-13 657	13 343
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
701000 - Ventes de produits finis 10 %	643 735,61	770 843,51	-127 107,90	-16,49
701100 - Ventes produit finis ht 5.5 %	40 990,89	10 830,77	30 160,12	278,47
709100 - R.R.R.accordés s/vtes prod. fini		-4 417,50	4 417,50	-100,00
	684 726,50	777 256,78	-92 530,28	-11,90
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
740100 - Aides fonds de solidarité exo		11 000,00	-11 000,00	-100,00
		11 000,00	-11 000,00	-100,00
Autres produits				
758000 - Produits divers gestion courante	10,65	478,41	-467,76	-97,77
791000 - Transfert de charges d'exploitati	15 701,00	88,33	15 612,67	NS
791400 - Transfert charges exploit person	15 798,44	35 744,49	-19 946,05	-55,80
	31 510,09	36 311,23	-4 801,14	-13,22
Total	716 236,59	824 568,01	-108 331,42	-13,14
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
601000 - Achats matières premières HT 5	224 309,65	217 900,02	6 409,63	2,94
601100 - Achats matières premières ht 20	265,22		265,22	
601700 - Achats fournitures	2 454,38	20 694,97	-18 240,59	-88,14
601920 - Matières premières CEE	9 741,29		9 741,29	
602100 - Achats de matieres consommabl	13,55		13,55	
602220 - Achats fourn. cons. produits entr	2 238,29	2 176,16	62,13	2,86
	239 022,38	240 771,15	-1 748,77	-0,73
Variation de stock (m.p.)				
603100 - Variat. stocks Mat. premières/fo	-1 781,06	-334,85	-1 446,21	431,90
603210 - Variation de stock fournitures	-1 460,00	504,19	-1 964,19	-389,57
603220 - Variations de stock produits entr		160,69	-160,69	-100,00
	-3 241,06	330,03	-3 571,09	NS
Autres achats & charges externes				
606110 - Fournitures électricité	14 199,52	17 266,79	-3 067,27	-17,76
606120 - Fournitures eau	655,91		655,91	
606140 - Fournitures carburant	65,08	49,19	15,89	32,30
606150 - Vetements de travail		303,00	-303,00	-100,00
606300 - Achats de petit équipement	1 782,07	2 779,38	-997,31	-35,88
606400 - Achats fournitures administrative	247,24	889,42	-642,18	-72,20
611000 - prestations BNH Family	37 245,51	44 640,88	-7 395,37	-16,57
613200 - Locations immobilières	44 531,88	42 000,00	2 531,88	6,03
613210 - Loyers Meublés		1 723,33	-1 723,33	-100,00
613220 - Loyer terrasse		503,47	-503,47	-100,00
613510 - Locations TPE		630,20	-630,20	-100,00
613520 - Locations de matériel informatiq	1 307,00	594,00	713,00	120,03
613540 - Location caisse Zelty	1 344,83	1 129,50	215,33	19,06
613550 - Location bornes Tabesto	5 280,00	5 280,00		
614000 - Charges locatives & copropriété	3 250,46	3 637,15	-386,69	-10,63
615200 - Entretien et réparations	4 757,57	2 441,06	2 316,51	94,90
615210 - Nettoyage	140,00	850,00	-710,00	-83,53

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615510 - Prestations de service Rushour	678,00	147,00	531,00	361,22
615600 - Prestations Snapshift	600,53	258,32	342,21	132,48
616000 - Primes d'assurance	2 381,44	2 545,15	-163,71	-6,43
622200 - Commissions et courtages sur v	132 326,77	206 319,56	-73 992,79	-35,86
622600 - Honoraires comptables	5 370,00	6 909,00	-1 539,00	-22,28
622610 - Honoraires juridiques	400,00	875,00	-475,00	-54,29
622630 - honoraires social Axiome	2 208,00	2 497,50	-289,50	-11,59
622700 - Frais d'actes et contentieux	46,23	5,62	40,61	722,60
622800 - Rémun. & Honoraires divers	2 550,00		2 550,00	
623000 - Publicité	2 496,90	806,79	1 690,11	209,49
623120 - Marketing creation welcome fam	203,69	414,63	-210,94	-50,87
623200 - Redevance publicitaire Tacos av	13 382,70	15 052,63	-1 669,93	-11,09
624100 - Transports sur achats		91,67	-91,67	-100,00
625000 - Deplacem. missions et reception	47,00		47,00	
625100 - Voyages et déplacements	1 265,50	861,11	404,39	46,96
626000 - Frais postaux	135,35	44,96	90,39	201,05
626100 - Téléphone	590,04	576,86	13,18	2,28
627000 - Frais et services bancaires	3 714,42	2 532,10	1 182,32	46,69
627510 - Commissions sur CB	568,64	378,99	189,65	50,04
628000 - Divers prévention et santé		463,20	-463,20	-100,00
628100 - Cotisations	437,00	382,50	54,50	14,25
	284 209,28	365 879,96	-81 670,68	-22,32
Total	519 990,60	606 981,14	-86 990,54	-14,33
MARGE SUR M/SES & MAT	196 245,99	217 586,87	-21 340,88	-9,81
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
631200 - Taxe d'apprentissage	817,35	795,45	21,90	2,75
633300 - Formation continue (organisme)	711,74	643,39	68,35	10,62
635110 - Contribut° économique territori	4 134,00	4 044,00	90,00	2,23
635800 - Autres droits	832,81		832,81	
	6 495,90	5 482,84	1 013,06	18,48
Salaires et Traitements				
641100 - Salaires appointements	134 923,32	105 952,92	28 970,40	27,34
641200 - Congés payés	-313,08	3 516,19	-3 829,27	-108,90
641300 - Primes et gratifications		18 418,35	-18 418,35	-100,00
641400 - Indemnités et avantages divers		135,80	-135,80	-100,00
	134 610,24	128 023,26	6 586,98	5,15
Charges sociales				
645100 - Cotisations à l'URSSAF	14 851,83	13 190,10	1 661,73	12,60
645200 - Cotisations aux mutuelles	700,52	332,38	368,14	110,76
645300 - Cotisations aux caisses de retrain	4 731,79	5 179,61	-447,82	-8,65
645400 - Cotisations Pôle Emploi	4 686,61	4 116,58	570,03	13,85
645500 - Charges sociales sur congés pa	236,15	335,21	-99,06	-29,55
645800 - Paritarisme	16,19	14,88	1,31	8,80
647500 - Médecine du travail et pharmaci	597,53	453,55	143,98	31,75
	25 820,62	23 622,31	2 198,31	9,31
Amortissements et provisions				
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	8 995,60	8 740,83	254,77	2,91
	8 995,60	8 740,83	254,77	2,91

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres charges				
651200 - Redevance exploitation Tacos A	33 456,76	37 631,56	-4 174,80	-11,09
651600 - Droits d'auteurs Sacem	505,70	348,35	157,35	45,17
658000 - Charges diverses gestion coura	18,29	15,37	2,92	19,00
	33 980,75	37 995,28	-4 014,53	-10,57
Total	209 903,11	203 864,52	6 038,59	2,96
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 657,12	13 722,35	-27 379,47	-199,52
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat financier				
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-13 657,12	13 722,35	-27 379,47	-199,52
Produits exceptionnels				
775600 - Prod cessions actifs - Immo Fi.		550,00	-550,00	-100,00
		550,00	-550,00	-100,00
Charges exceptionnelles				
675600 - VNC actifs cédés - Immo financi		550,00	-550,00	-100,00
		550,00	-550,00	-100,00
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
695000 - Impôts sur les bénéfices		379,00	-379,00	-100,00
		379,00	-379,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-13 657,12	13 343,35	-27 000,47	-202,35

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TACOS QUATRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 66 897 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 657 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 222	2 056		28 279
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 222	2 056		28 279
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 500			10 500
Immobilisations financières	10 500			10 500
ACTIF IMMOBILISE	37 722	2 056		39 779

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 056		2 056
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 056		2 056
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 116	8 996		21 111
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 116	8 996		21 111
ACTIF IMMOBILISE	12 116	8 996		21 111

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 190 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 500		10 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	8 420	8 420	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	270	270	
Total	19 190	8 690	10 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 46 404 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 628	23 628		
Dettes fiscales et sociales	22 776	22 776		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	46 404	46 404		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 225
Dettes provis. pr congés à payer	5 099
Charges sociales s/congés à payer	778
Taxe apprentissage à payer	209
Total	13 311

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	270		
Total	270		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	684 727		684 727
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	684 727		684 727

Dossier fiscal



2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2022	
Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SAS TACOS QUATRE					
SIRET		8 8 3 2 5 1 8 8 6 0 0 0 1 5			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
15 rue Brauhauban					
65000 TARBES					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Restauration de type rapide			Si vous avez changé d'activité, cocher la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	13 657	
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 octies A		
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	Dans le secteur productif, art. 244 quater W				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID					
Nom et coordonnées		ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>	
- du prestataire :					
- du comptable : SARL BRENGUES EXPERTISE					
7 place de la Capelle 12100 MILLAU				Tél : 0565615400	
- du conseil :					
Tél :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
Tél :					
- N° d'agrément :					

Cegid Group

2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SD 2022			
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a			Payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾						(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)			
						(f)			
						(g)			
						(h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8		
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FOND (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							
MVLT imposées			à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Cegid Group

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TACOS QUATRE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>15 rue Brauhauban 65000 TARBES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 8 3 2 5 1 8 8 6 0 0 0 1 5</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	1 000	1 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	21 111	7 167
		Autres immobilisations corporelles AT	AU		
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	10 500	10 500
	TOTAL (II) BJ		39 778	21 111	18 667
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	7 375	7 375
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
		Autres créances (3) BZ	CA	8 420	8 420
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Disponibilités CF		CG	32 163	32 163	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	269	269	
	TOTAL (III) CJ	CK	48 229	48 229	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		88 008	21 111	66 897	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TACOS QUATRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA			1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			33 050
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			(13 657)
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL			20 493
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			23 627
	Dettes fiscales et sociales	DY			22 776
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			46 404
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			66 897
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			46 404	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		France		Exercice N		Total	
				Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : SAS TACOS QUATRE Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	684 726	FE	FF	684 726	
		FG		FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	684 726	FK	FL	684 726	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	31 499	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	239 022	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(3 241)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	284 209	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	6 495	
	Salaires et traitements*				FY	134 610	
	Charges sociales (10)				FZ	25 820	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }				GA	8 995
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	33 980	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	729 893
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(13 657)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(13 657)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Charges et produits antérieurs

SAS TACOS QUATRE

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
{ biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS TACOS QUATRE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	716 236	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	729 893	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(13 657)	
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	31 499	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	33 962		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Charges et produits exceptionnels

SAS TACOS QUATRE

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfiques)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfiques	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Cegid Group

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TACOS QUATRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			1	2	3
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 000	KE
CORPORELLES	Terrains		KG		KH
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ
		Sur sol d'autrui	M1		KM
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		M2		KP
			M3		KS
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			26 222	KT
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV
		Matériel de transport*			KY
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB
	Emballages récupérables et divers *				LE
	Immobilisations corporelles en cours				LH
	Avances et acomptes				LK
	TOTAL III		26 222	LN	LO
	2 056				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M
	Autres participations		8U		8V
	Autres titres immobilisés		1P		1R
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	10 500	1U
	TOTAL IV		LQ	10 500	LR
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0G	37 722	0H	
2 056					
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0	D0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA
		Sur sol d'autrui	IR		MD
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG
					MJ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencements, aménagements divers	IU		MM
		Matériel de transport	IV		MP
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ
	Avances et acomptes		NC		ND
	TOTAL III		IY		NG
	28 278				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U
	Autres participations		IO		0X
	Autres titres immobilisés		II		2B
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E
	TOTAL IV		I3		NJ
10 500					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	
39 778				0L	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2022
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS TACOS QUATRE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TACOS QUATRE		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN				
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ				
Autres immobilisations incorporelles	PE	PF	PG	PH				
TOTAL I	RK	RM	RN	RO				
Terrains	PI	PJ	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY			
	Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG		
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO			
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT			
TOTAL II	QU	QV	QW	QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	ØP	ØQ	ØR				
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations							SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Changement de méthodes (amortissements)

SAS TACOS QUATRE

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL I					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		12 115			12 115
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL II		12 115			12 115
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		12 115			12 115
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TACOS QUATRE</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises			- d'exploitation UE	UF		
			- financières UG	UH		
			- exceptionnelles UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	10 500	UV		UW 10 500	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	501	501			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 628	4 628		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	3 290	3 290			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	269	269			
	TOTAUX			VT	19 190	VU 8 690	VV 10 500
RENVIS	(1) Montant des	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	23 627	23 627			
	Personnel et comptes rattachés	8C	15 781	15 781			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	5 288	5 288			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 497	1 497			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	209	209			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI					
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZL					
	Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX			VY	46 404	VZ 46 404		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Cegid Group

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise : SAS TACOS QUATRE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 31/12/2022				
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8		
		- imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme	WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions	WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
					TOTAL I	WR		
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
		- imposées au taux de 0 %				WH		
		- imposées au taux de 19%				WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation						XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexties)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies E)	YI	YG		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								
bénéfice (I moins II)				XI				
déficit (II moins I)					XJ	13 657		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		
					XO	13 657		

Cesat Group

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TACOS QUATRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	13 657
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	13 657
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	5 876
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TACOS QUATRE							Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	13 343		Dividendes		ZE	
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF		
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		
	TOTAL I	0F	13 343		TOTAL II	ZH	13 343	
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	37 245
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	55 714
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	142 901
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 437						ST	48 348
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	284 209
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	4 134
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	2 361
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	6 495	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	65 129
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	74 806
DIVERS	- Montant brut des salaires *						0B	134 923
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL		
			Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO		
			Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TACOS QUATRE						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨					
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059B - Affectation des plus values à court terme et des plus values

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TACOS QUATRE Néant

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
	(à préciser) au titre de :	N-6				
		N-7				
N-8						
N-9						
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TACOS QUATRE Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .		
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *.
		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹=❷+❸-❹-❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS TACOS QUATRE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TACOS QUATRE		Néant <input type="checkbox"/> *																					
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois 12																					
DECLARATION DES EFFECTIFS																							
Effectifs moyens du personnel	YP	7																					
Dont apprentis	YF	1																					
Dont handicapés	YG																						
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL																						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																							
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	684 726																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT																						
TOTAL 1		OX	684 726																				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	10																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																						
Subventions d'exploitation reçues	OF																						
Variation positive des stocks	OD	3 241																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	31 499																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																						
TOTAL 2		OM	34 751																				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																							
Achats	ON	255 972																					
Variation négative des stocks	OQ																						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	214 795																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS																						
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ																						
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	33 980																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY																						
TOTAL 3		OJ	504 748																				
IV Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3																					
		OG	214 728																				
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	214 728																				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	684 726																					
Effectifs au sens de la CVAE	EY	7																					
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX																						
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2	
Date de cessation	HR																						

Cagid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société) (1)

1
1

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 8 8 3 2 5 1 8 8 6 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS TACOS QUATRE

ADRESSE (voie) 15 rue Brauhauban

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 50

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :			
Forme juridique	SAS	Dénomination	BNH FAMILY
N° SIREN (si société établie en France)	887828366	% de détention	50.00
Nb de parts ou actions			50
Adresse :	N° 400	Voie	rue Jean-Jacques ROUSSEAU
Code Postal	12100	Commune	MILLAU
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :			
Titre (2)		Nom patronymique	EL KHADKHOUDI
Prénom(s)		Morad	
Nom marital		% de détention	50.00
Nb de parts ou actions			50
Naissance : Date	29/12/1986	N° Département	12
Commune	MILLAU	Pays	FRANCE
Adresse :	N° 2	Voie	avenue de Verdun
Code Postal	12100	Commune	MILLAU
		Pays	FRANCE
Titre (2)		Nom patronymique	
Prénom(s)			
Nom marital		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Naissance : Date		N° Département	
Commune		Pays	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 88325188600015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS TACOS QUATRE

ADRESSE (voie) 15 rue Brauhauban

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation de l'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS TACOS QUATRE relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 20 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	66 897
Chiffre d'affaires	684 727
Résultat net comptable (Perte)	-13 657

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MILLAU

Le 08/03/2023



BRENGUES VERONIQUE
EXPERT COMPTABLE